

Session de formation pour les organisations autochtones relative aux « rapports parallèles » aux organes de traités

Samedi 20 septembre 2003

**Haut Commissariat aux droits de l'homme
Palais Wilson, 52 rue de Pâquis, Genève**

Le Haut Commissariat aux droits de l'homme organisera un atelier pour les ONG et associations autochtones sur la rédaction et la soumission de rapports parallèles au Comité des droits de l'enfant et au comité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale dans le cadre de leur considération des rapports des Etats parties.

- 10:00 – 10:30 Introduction et vue d'ensemble du système des organes de traité et de la façon dont ils abordent les questions autochtones. (HCDH)
- 10:30 – 11:00 Système de rapports des ONGS (Laura Theytaz-Bergman, Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant)
- 11:00 – 11:15 Pause
- 11:15 – 13:00 Les participants seront répartis en deux groupes de travail pour examiner une étude de cas spécifique respectivement à la Convention relative aux droits de l'enfant et à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Les groupes rédigeront le plan d'ensemble d'un rapport d'ONG sur la base de ces cas d'étude.
- 13:00 – 14:00 Pause
- 14:00 – 15:00 Compte-rendu par chacun des groupes de travail avec les commentaires de M. Jaap Doek, Président du Comité des droits de l'enfant et d'un représentant du Secrétariat du Comité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

***Les personnes intéressées sont priées de s'enregistrer auprès du
Secrétariat du Groupe de travail (Ms. Atina Gangmei), ou
d'envoyer un courriel à : crc@ohchr.org***

